Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Kouchner-ministre-de-l-indignite

Kouchner : ministre de l'indignité nationale

- Internationale -

Date de mise en ligne : mercredi 25 novembre 2009

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, vient de se rendre une nouvelle fois au Proche-Orient. A la fin de la semaine dernière, sous le sceau de la « confidentialité absolue », un message verbal était transmis directement par le Consulat général de France de Jérusalem à la famille Hamouri précisant que le ministre la recevrait en personne à sa demande. La date, l'heure et le lieu étaient précisés : mardi 17 novembre à hôtel « American Colony ».

Quelques heures seulement avant la rencontre, fixée par le ministre en fonction de son agenda établi bien à l'avance, la famille Hamouri recevait un message par la même voie : le ministre était empêché, le rendez-vous prévu était purement et simplement annulé ! Comble de la désinvolture, de l'indélicatesse ou de la provocation, comme on voudra, il était précisé que si Madame Hamouri venait à passer à Paris le ministre pourrait la recevoir. S'il était là bien sûr...

Pour couronner le tout, jeudi 19 novembre, la presse israélienne faisait état, photos à l'appui, d'une autre rencontre cette fois non annulée et non « confidentielle » du ministre français : il avait rencontré, mercredi, large sourire aux lèvres et sous le feu des caméras, la famille de Guilad Shalit...

Tout est dit de la politique française et de ses « dirigeants » dans ces deux attitudes : pour la famille Hamouri c'est la claque ; pour la famille Shalit c'est la main tendue.

Comment accepter un seul instant pareil comportement inqualifiable ? Quel républicain, attaché aux principes fondamentaux de notre pays, à son « identité nationale », pourrait accepter pareil camouflet particulièrement grossier et violent jeté par le ministre à la face des droits de l'homme et de l'égalité entre les citoyens ?
C'est inacceptable et inexcusable.

Nous exprimons toute notre solidarité et notre fraternité à la famille de Salah.

Que la France défende un soldat d'un armée d'occupation capturé sur son char les armes à la main est une chose ; qu'elle se refuse à tout faire pour libérer un jeune, dont il est établi qu'il n'est « que » Français qui a été condamné à 7 ans de prison, sans le moindre fait établi constitutif d'un délit, par un tribunal militaire d'occupation tout aussi illégal que l'occupation elle-même en est une tout autre.

Que le Président reçoive à plusieurs reprises la famille du premier est une chose. Qu'il se refuse obstinément à rejeter toute entrevue avec la famille du second en est une tout autre.

A cela s'ajoute l'attitude d'associations « communautaires » qui, bien que formellement françaises, reprennent à la lettre les vues, les dires et décisions israéliennes se comportant de la sorte de manière dangereuse pour la cohésion nationale et pour la cause du soldat Shalit.

Ce n'est pas en « salissant » Salah Hamouri qu'elles rendront leur combat pour Shalit plus efficace car elles risquent d'allumer des contre-feux dont il n'est pas certain qu'ils simplifieront la libération du caporal israélien.

Copyright © Le Vénissian

Notre « Comité de soutien » s'est toujours refusé d'entrer dans pareille « compétition » sordide et ô combien contreproductive. Ce qui l'anime, quant à lui, c'est uniquement le droit et la non-discrimination de traitement, autrement dit l'égalité.

Si notre « Comité de soutien » existe ce n'est pas contre quiconque mais c'est pour une égalité de traitement concernant deux de nos compatriotes dans des situations certes différentes mais dont le destin devrait être identique : la liberté.

Force est de constater qu'on déploie des « trésors » d'énergie pour l'un, les grands médias n'étant pas en reste, et qu'on ne fait rien pour l'autre qui a déjà effectué près de 5 ans de prison.

Ce nouvel épisode est indigne et effarant mais par trop significatif de toute une politique. Nous ne laisserons pas faire. On continue !

Dimanche 22 doit avoir lieu une émission sur « France 2 », le « 13h15 », consacrant un reportage à Salah. Il a été déprogrammé dimanche dernier. Ce report a-t-il à voir avec tout cela ? On peut se poser légitiment la question d'autant plus que l'avocat, interviewé le 11 novembre pour expliquer la situation « juridique » de Salah, s'est déjà entendu signifier que ses propos ne seraient pas retenus dans le reportage...

Le terrible « deux poids, deux mesures » que nous dénonçons sans relâche fera-t-il tâche d'huile au point que cette chaine de télévision devienne dimanche : « France deux poids deux mesures » ?

Pour continuer plus que jamais à exiger « justice » et « vérité », nous avons le « buzz » à notre disposition. Amplifions-la ! Rien de plus simple : il faut démultiplier au maximum les contacts pour faire connaître cette vidéo (qui est sur le site de la fédération du Tarn du PCF (http://tarn.pcf.fr)présente sur de nombreux sites. Nous en sommes à 200.000 « clics » !

Le comité de soutien de Salah Hamouri

Le 21 novembre 2009

Copyright © Le Vénissian